

L'éducation et l'équité en matière d'emploi pour les francophones

**Symposium sur l'éducation en langue française et la
transition au monde du travail ou à des programmes
d'études ou de formation complémentaires**

Le 12 mai 1994

Chercheurs :

Louis-Gabriel Bordeleau

Normand Frenette

Anne Gilbert

André Girard

Simon Laflamme

Keith Slater

Les études commandées par le ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario sont effectuées dans le cadre d'un contrat. Les opinions qu'y exposent les auteurs et auteures sont les leurs et ne concordent pas forcément avec celles du ministère.

@Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1995

Pour commander d'autres exemplaires de cette publication, veuillez vous adresser à :

Publications Ontario
Service des commandes postales
50 rue Grosvenor
Toronto ON M7A 1N8

Téléphone : (416) 326-5300
1-800-668-9938

Télécopieur : (416) 326-8315

Canadian Cataloguing in Publication Data

Vedette principale au titre:

L'Éducation et l'équité en matière d'emploi pour les francophones

"Symposium sur l'éducation en langue française et la transition au monde du travail ou a des programmes d'études ou de formation complémentaires, le 12 mai 1994".

ISBN 0-7778-4591-1

1. Canadiens français--Ontario--Enseignement. 2. Canadiens français--Travail.

I. Bordeleau, L. G. II. Ontario. Ministère de l'éducation et de la formation.

LC3734.2O56E38 1995

371.97'114'0713

C95-964084-3

Compétence, culture, minoritudo et école

Simon Laflamme
Département de sociologie et d'anthropologie
Université Laurentienne

Compétence, culture, minoritude et école

Il n'est pas étonnant qu'un même symposium ontarien propose simultanément une réflexion, d'une part, sur «l'éducation et l'équité en matière d'emploi pour les francophones» et, d'autre part, sur «la transition de l'école au marché du travail ou à l'éducation postsecondaire». Ces deux problématiques sont, en effet, liées l'une à l'autre. Dans le cas franco-ontarien, elles le sont à un niveau extrême. D'un côté parce que l'école est la source principale de la reproduction culturelle, d'un autre parce qu'elle constitue certainement un facteur des plus déterminants de la possibilité d'occuper un emploi ou de connaître l'équité. On ne pourra parler de discrimination selon la langue en matière d'emploi que tant que l'école formera des Franco-Ontariens au moins aussi compétents que les Anglo-Ontariens et il n'est possible de connaître l'équité que par la compétitivité.

Nous ne nous attarderons pas, dans cette présentation, sur le fait de l'iniquité au travail, non pas qu'il s'agisse selon nous d'un faux problème. Les groupes minoritaires sont, par essence, exposés à subir des formes de discrimination! Cependant, ce problème d'équité nous semble moins important en lui-même que celui de l'éducation, et d'autant moins que, dans les sociétés postmodernes, on assiste à une importante lutte pour la compétence, compétence qui, à maints égards, s'avère le principal facteur de promotion sociale, et donc de la possibilité de l'équité.

L'école comme productrice de culture

Les questions relatives à l'éducation revêtent une importance particulière quand elles se rapportent à des groupes minoritaires, notamment quand ces groupes minoritaires sont dans la situation de la population franco-ontarienne. Quelle est cette situation? Il s'agit de celle d'une société postmoderne - c'est-à-dire qu'on ne la comprend plus par simple référence à son caractère industriel -, où les rites traditionnels ne suffisent plus à reproduire la population dans sa culture, où la culture est nécessairement en transformation, où la culture fait partie d'un système compétitif, et, plus spécifiquement, où le majoritaire représente l'un des plus puissants compétiteurs du monde : l'Anglais.

La problématique de la reproduction de cette population est donc des plus importantes. Elle subordonne même celles du travail et de l'équité. Car ne peut produire des travailleurs et ne peut connaître l'équité que la population qui se reproduit.

Trois facteurs de la reproduction des peuples postmodernes

Quels sont les facteurs par lesquels une population postmoderne peut se reproduire en tant que peuple, en tant qu'entité culturelle (même diversifiée)? On en compte trois, inséparablement liés. Nous pensons à 1) l'exposition aux messages qui lui sont destinés et auxquels elle peut s'identifier, 2) la production de messages par des auteurs qu'elle génère elle-même, 3) la production de compétences, de tous ordres, qui permettent au peuple de produire ses propres savoirs, d'assimiler les autres savoirs et de produire des savoirs pour les autres. La reproduction est donc en même temps une production. Un peuple moderne ne peut se (re)produire que si les mass-médias lui renvoient son image, que s'il peut fabriquer les fabricants de cette image, que s'il est en mesure de fournir les spécialistes qui font fonctionner le monde dans la postmodernité, faute de quoi il est à la merci des spécialistes qui sont produits ailleurs, qui exportent chez lui les savoirs concrets qui collent à la réalité du monde et qui, par là, l'anéantissent comme peuple.

Le rapport au savoir

Dans la postmodernité, il n'est pas besoin de produire tout le savoir pour se faire exister comme peuple, mais il est absolument nécessaire de pouvoir assimiler tous les savoirs en leur donnant la seule place qu'ils peuvent occuper dans l'espace pratico-culturel d'une population, et c'est souvent par la seule faculté qu'ont les peuples postmodernes de pouvoir créer cet espace qu'ils produisent eux-mêmes des savoirs pour tout le monde. Un peuple qui est apte à définir sa réalité et à se doter des moyens qui correspondent à cette définition se (re)produit lui-même.

Les Franco-Ontariens ne doivent pas avoir pour seul objectif l'équité relativement aux anglophones de l'Ontario. Ils doivent aussi veiller à créer des milieux (organisations, entreprises, instituts, etc.) où l'équité se joue. Ils doivent créer les objets symboliques ou pratiques qui attirent les autres vers eux. C'est par là qu'ils pourront non seulement se positionner à égalité par rapport aux Anglo-Ontariens, mais encore qu'ils seront à même d'interpeller les autres, y compris les Anglo-Ontariens, ce qui les consolidera comme peuple par l'image qu'ils produiront dans les autres peuples.

L'école et la production de la compétence

Il va sans dire que la production de ces compétences est fondamentalement du ressort de l'école. Une école dont les diplômés ne sont pas en mesure de tout faire dans le monde postmoderne est complètement inutile.

Dans le cas franco-ontarien, cette école a non seulement pour mission de former des gens compétents, elle a aussi pour tâche d'exposer à la culture.

Certes, à peu près toutes les écoles exposent à la culture. Mais il y a, dans la société postmoderne, une culture particulière : celle des mass-médias. Il ne suffit pas à l'école postmoderne, en milieu minoritaire, de rappeler les hauts-faits de l'histoire passée ou d'inculquer une idéologie politique ou religieuse pour rassembler tout le monde et (re)produire le peuple. Car le peuple minoritaire, notamment celui qui est submergé par la culture anglo-saxonne, a peu de possibilités d'être exposé à sa propre culture et encore moins d'apprécier cette culture. Quand le jeune anglo-ontarien sort de son école, où il a appris les merveilles de l'histoire anglaise (passée, présente et future), il est tout de suite en contact avec l'anglicité : la radio, la télévision, les périodiques lui parlent dans sa langue. Tel n'est pas le cas pour le jeune franco-ontarien. L'école, dans bien des cas, est le seul milieu qui rappelle au jeune qu'il existe une réalité française dans le monde (extra-familial). Et il n'est pas surprenant, comme nous l'avons montré ailleurs, que l'école soit le milieu qui reproduise la culture franco-ontarienne. Sans école, sans reproduction d'une élite, le peuple franco-ontarien ne serait plus. Est-il besoin de rappeler que cette situation est presque exceptionnelle dans le monde, que, normalement, les minoritaires, en s'instruisant, tendent à passer à la culture majoritaire? Mais nous avons, autre part, expliqué ce phénomène. Qu'il suffise de signaler que c'est avant tout l'école franco-ontarienne qui est responsable de la (re)production de la population franco-ontarienne, et que cette école le fait parce qu'elle parvient à instruire au-delà de la dixième année! Presque seules les personnes qui persistent à l'école finissent par connaître la francité du monde et par reconnaître la leur.

Une tâche gigantesque pour l'école franco-ontarienne

Quelle est alors la tâche de l'école franco-ontarienne? Elle est gigantesque : entre autres, permettre au peuple, en tant que principal agent, de se reproduire - une tâche qui revient normalement à toutes les institutions et à tous les médias. Mais qu'est-ce que la reproduction? La reproduction, ici, outre l'exposition à la culture, c'est la généralisation et l'élévation de la compétence.

En ce sens, la mission de l'école franco-ontarienne est tellement grande, et tellement spécifique, qu'elle ne peut se manifester que par son invention. Une école franco-ontarienne calquée sur l'école anglo-ontarienne est vouée à l'échec, car la fonction de celle-ci n'est pas apparente à la tâche de celle-là.

Le problème de la compétence est, par ailleurs, primordial. Dans la population anglophone, que l'école ne produise pas de compétence de façon systématique, cela n'aura pas forcément de répercussions fatales. Sur le nombre, on trouvera toujours suffisamment d'individus qui, par leur propre motivation (résultat de leur histoire particulière), atteindront aux plus hauts sommets. Ce n'est pas le cas de la population franco-ontarienne. L'école franco-ontarienne ne peut que dangereusement se fier aux

motivations des individus pour se reproduire et il lui est impossible d'aspirer au développement selon cette philosophie. Toute compétence qu'elle ne produit pas est une menace pour toute la population qu'elle dessert.

Entre l'assimilation et l'éducation, il y a un rapport net en ce qui a trait à la population franco-ontarienne : moins le francophone est instruit, et moins cette éducation a lieu en français, plus il est probable qu'il connaisse l'assimilation.

Le travail de demain

Qu'en sera-t-il du travail de demain?

La structure d'occupations franco-ontarienne a énormément changé. Composée essentiellement des emplois des secteurs primaire et secondaire il y a à peine trente ans, elle a connu une croissance considérable du secteur tertiaire, suivant en cela la tendance occidentale. Il est à prévoir que la structure d'occupations franco-ontarienne suivra au cours des prochaines années celle de l'Ontario. Quoi qu'il en soit, il est évident que l'avenir franco-ontarien passe par la compétence. Car il n'est pas d'emploi dans le monde avenir qui ne suppose pas de fortes compétences. Le moindre ouvrier, le moindre commis de demain devra être en mesure de comprendre des directives écrites, de remplir des formulaires, de produire des informations, d'apprendre rapidement, de manipuler des outils ou des instruments à technologie complexe, d'analyser son milieu de travail et le monde du travail. (L'idée selon laquelle la technologie réduira les compétences requises pour le travail est un mythe.) Mais les emplois de demain ne sont pas tous destinés aux commis et aux ouvriers. Ils réclament aussi des spécialistes; et il n'y a de spécialiste que compétent. Il appartient à l'école de doter ses diplômés d'une formation de base qui leur permettra de comprendre et de se faire comprendre; il appartient à l'école de doter ses diplômés de la formation qui favorisera l'apprentissage de la spécialisation. Le destin des peuples contemporains, et donc des populations minoritaires d'aujourd'hui, est absolument lié à cette *faculté* qu'auront leurs écoles (et le jeu de mot est significatif) de produire des ouvriers et des commis débrouillards, donc instruits, et des spécialistes capables des plus grandes prouesses. Hors de ce cadre, pas de peuple franco-ontarien, pas non plus d'équité.

L'alternative socialisation de l'éducation ou production de la compétence

L'école franco-ontarienne peut-elle se vanter d'être telle à l'heure actuelle? La réponse est non. On arrive au postsecondaire et l'on ne sait, pour ainsi dire, ni lire, ni écrire, ni compter. Et les connaissances générales témoignent de graves lacunes. À preuve, les résultats aux tests de compétence à l'entrée des universités et aux examens

internationaux. À preuve aussi, dans bien des cas, les performances des diplômés d'université. L'école franco-ontarienne est-elle la seule à ne pas favoriser l'émancipation de l'apprentissage? Non, bien sûr. Les derniers examens du CÉGEP au Québec sont catastrophiques; les jeunes Américains sont encore pires que les jeunes Franco-Ontariens en science; et l'on pourrait ajouter d'autres exemples à cette désolante liste.

L'école franco-ontarienne n'a-t-elle que des torts? Bien sûr que non. Elle produit par-ci, par-là des spécialistes reconnus. Sa population fait preuve d'une grande imagination : on le voit bien dans ses productions théâtrales ou dans les expositions de projets scientifiques. Le problème vient du fait que ces réalisations sont trop rares, qu'elles ne sont pas systématiques.

L'école franco-ontarienne doit 1) assurer la reproduction de la culture, 2) assurer la production des compétences franco-ontariennes et, cela, dans un monde nécessairement compétitif.

Le problème vient de ce qu'elle a pour groupe-cible une population minoritaire. Ce qui signifie que ses responsabilités sont encore plus grandes que celles des écoles destinées à des peuples majoritaires.

Il est entendu que plus l'école généralise la compétence, meilleure est la situation du peuple dans lequel on la trouve. Mais la généralisation de la compétence a souvent pour corollaire l'abaissement des standards de qualité. Dans la mesure où il est important de maintenir tout le monde à l'école, et tout le temps, il est moins important de faire que les élèves progressent dans le savoir. La socialisation de l'éducation a souvent l'effet pervers d'abaisser les compétences quand on compare ses résultats à ceux qu'on obtient dans les écoles qui ne s'imposent pas pour objectif de retenir tout le monde. Or, ce n'est pas en nivelant à l'aune de ce qui est le moins bon qu'on produit les jeunes qui intéresseront le marché du travail, qui exige la compétence, et qui seront intéressés par ce marché, ni les jeunes qui voudront que leur compétence fasse d'eux des spécialistes aux aptitudes les plus grandes, aptitudes qu'ils auront développées dans les programmes d'études postsecondaires. Ce n'est pas en maintenant tout le monde à l'école coûte que coûte qu'on solutionnera les problèmes d'équité d'un peuple minoritaire.

Ne doit-on pas craindre alors le décrochage? À cela, nous répondrons que le problème du décrochage ne peut que difficilement être plus grave qu'il ne l'est maintenant, que le laxisme scolaire ne maintient pas à l'école, que les principes de socialisation continuent de faire de la population franco-ontarienne l'une des moins instruites du Canada et que l'école n'a pas à résoudre tous les problèmes de la société. L'école n'est responsable du décrochage scolaire que dans la mesure où elle ne stimule pas l'intérêt pour la connaissance. On ne peut lui imputer quelque autre responsabilité. Les autres causes du décrochage ne sont pas de son ressort. Elle n'a donc pas à leur apporter de solutions. L'école ne peut être que ce milieu où le jeune va s'instruire, va apprendre ce qu'il faut pour devenir compétent,

quand il s'agirait d'apprendre à apprendre, ce milieu où les niveaux supérieurs supposent des compétences acquises aux niveaux inférieurs. Elle n'est pas le milieu où il faut rester, quoi que l'on fasse, et à quelque niveau que ce soit, quoi que l'on sache. L'école est nécessairement un milieu de sélection. S'il lui faut autant que possible généraliser le savoir, attirer le plus grand nombre, il ne lui faut pas moins exclure les personnes qui ne peuvent faire la preuve qu'elles maîtrisent ce qui est attendu d'elles compte tenu du fait qu'elles viennent d'être exposées à tel enseignement et qu'elles auront à franchir telle étape ultérieurement.

(Dans un récent rapport que Donald Dennie et nous-même présentions à la Commission royale d'enquête sur l'éducation en Ontario, nous faisons quelques recommandations un peu dans l'esprit de la thèse qui est ici avancée. Je tiens une copie de ce rapport à la disposition des personnes que cela pourrait intéresser.)

La mission de l'école franco-ontarienne : former les meilleurs

Un enseignement qui assure une exposition à la culture d'expression française, une socialisation de l'éducation qui n'hypothèque pas le développement des compétences, voilà la mission de l'école franco-ontarienne. Il nous semble que ce n'est qu'à ce prix que l'école assurera convenablement la transition au marché du travail ou à une éducation supérieure et, partant, le destin du peuple franco-ontarien et la possibilité pour lui de faire que ses travailleurs connaissent l'équité. Les minoritaires répètent souvent ce dicton : il ne suffit pas d'être aussi bon que l'autre; il faut encore être meilleur. Dans la mesure où cela est vrai, et même s'il n'y avait là qu'une demi-vérité, l'école franco-ontarienne n'a d'autre devoir que de former les meilleurs.